



Liberté • Egalité • Fraternité
REPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFET DE MAYOTTE

Recueil
des Actes Administratifs
de la Préfecture de Mayotte (RAA)

Édition SPECIALE N° 24

Mois de : FEVRIER 2017

DATE DE PARUTION : 21 FEVRIER 2017

IMPORTANT

Le contenu intégral, des textes et/ou documents et plans annexés, peut être consulté auprès du service sous le timbre duquel la publication est réalisée

Conception & Diffusion : Bureau de la Coordination Interministérielle (raa@mayotte.pref.gouv.fr)

SOMMAIRE Édition SPECIALE du 21 FEVRIER 2017

SECRETARIAT GENERAL		
Arrêté n° 2017 – 2 616/SG Portant modification de l'arrêté n° 2016 - 17 245 du 05/10/2016 relatif à la désignation des délégués de l'administration dans les commissions administratives de révision des listes électorales pour l'année 2016 - 2017	17/02/2017	2
DIRECTION REGIONALE DES FINANCES PUBLIQUES		
RI N° 4730 (Avis de clôture du bornage)		
CONSEIL DEPARTEMENTAL		
RI n° 8 298 – 9 903-12 667-12 911-12 957-12 964-12 966-13 010-13 085-13 814 et RI n° 14 927 (Avis de clôture du bornage)		

PREFET DE MAYOTTE

SECRETARIAT GENERAL
DIRECTION DES RELATIONS AVEC LES
COLLECTIVITES LOCALES

Arrêté n° 2017-2616 du 17/02/2017
portant modification de l'arrêté n°2016—
17245 du 05/10/2016 relatif à la
désignation des délégués de
l'administration dans les commissions
administratives de révision des listes
électorales pour l'année 2016/2017

LE PREFET DE MAYOTTE

- VU** le code électoral, notamment son article L.17 ;
- VU** le décret du 6 mai 2016 portant nomination du préfet de Mayotte - Monsieur VEAU (Frédéric) ;
- VU** le décret du 15 juillet 2016 portant nomination de M. Eric WISPELAERE, sous-préfet hors classe, en qualité de secrétaire général de la préfecture de Mayotte ;
- VU** l'arrêté préfectoral n°63/SG/2017 du 8 février 2017 portant délégation de signature à Monsieur Eric WISPELAERE, secrétaire général de la préfecture de Mayotte ;
- SUR** proposition du sous-préfet, secrétaire général de la préfecture de Mayotte ;

ARRETE

Article 1er : Est désigné en tant que délégué de l'administration au sein des commissions administratives chargées de la révision des listes électorales 2016/2017 dans la commune suivante :

COMMUNES	DELEGUES DE L'ADMINISTRATION
BANDRELE	M. Saindou YOUSOUFOU

Article 2 : Les autres dispositions de l'arrêté préfectoral n°2016-17245 du 5 octobre 2016 portant désignation des délégués de l'administration dans les commissions de révision des listes électorales pour l'année 2016/2017 demeurent inchangées.

Article 3: Le secrétaire général de la Préfecture et le maire de Bandrelé sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs de la préfecture de Mayotte.

Fait à Mamoudzou, le 19/02/2017

Pour le préfet et par délégation,
le sous-préfet, secrétaire général



Copies :

Préfecture : SG	1
Préfecture : DRCL	1
Préfecture : DRCI	1
Préfecture : DIIC	1
Préfecture : Cabinet	1
Préfecture : RAA	1
Mairie	1
Intéressés	1

Réquisitions d'immatriculation déposée à la conservation de la propriété immobilière

Avis de clôture du bornage.

N° de la réquisit°	Identité du requérant, du propriétaire	Date du bornage	Informations relatives à l'immeuble à immatriculer				
			Commune	Section cadastrale	N° du plan	Superficie	Nom donné à l'immeuble
4730	ETAT	29/06/2010	MTZAMBORO	AO	1038	01a 25a	TSIREBAKA

Ces réquisitions peuvent faire l'objet d'une opposition ou d'une demande d'inscription sur le livre foncier jusqu'à l'expiration du délai d'un mois à compter de la publication du présent avis. **Le texte intégral de l'avis peut être consulté à la conservation de la propriété immobilière.**

Veillez trouver ci-dessous, aux fin de publication au recueil des actes administratifs de la préfecture, le résumé des avis de clôture de bornage délivrés par la Direction des Affaires Foncières. Le texte intégral de l'avis peut être consulté à la Direction des Affaires Foncière, service régularisation foncière du lundi au vendredi de 8h à 12h.

N°de la Réquisition	Nom du requérant	Commune	Lieudit	references cadastrales	Superficie en m ²	Nom du titre	Date de Bornage
8 298	RACHIDI	A	HANDREMA	AD 310	180	ROUOUYATI 316	18 décembre 2006
9 903	MOUNIRI MADI	BANDRELE	MTSAMOUDOU	AZ 103	1189	MOUNIRI 825	13 février 2007
12 667	ALI THAOUMINE	M'TZAMBORO	MTSAHARA	AE 37	297	ALI 912	20 février 2008
12 911	MISTOIHI MARI	M'TZAMBORO	MTSAHARA	AH 680	4030	MISTOIHI 8145	27 février 2008
12 957	COLO BARAKA	M'TZAMBORO	HAMJAGO	AI 53	598	COLO 1091	4 juillet 2008
12 964	TOYBOU	M'TZAMBORO	HAMJAGO	AI 100	128	TOYBOU 1100	28 juillet 2008
12 966	SAANDATI ASSANI	M'TZAMBORO	HAMJAGO	AI 109	241	SAANDATI 1133	25 juillet 2008
13 010	DIMASSI	M'TZAMBORO	MTZAMBORO	AL 240	371	DIMASSI 1142	29 juillet 2008
13 085	SOUFFOU MZE	M'TZAMBORO	HAMJAGO	AM 50 AL 459	204	SOUFFOU 7018	30 juin 2008
13 814	ALI ROUKIA	M'TZAMBORO	HAMJAGO	AL 351	1424	ALI 665	11 août 2008
14 927	SALIM Abdallah	BANDRELE	Bandrele	AN-512a / AN-152b	616	SALIM 106	18 novembre 2015